

Le Plan de déplacements au Cœur de la Stratégie des Entreprises

Démarche globale de mise en œuvre d'un P.D.E.

25 janvier 2006

Document 7ème SenS libre d'utilisation
sous réserve d'en citer la source



*ou comment donner
du sens à vos déplacements ...*





- **Saturation/engorgement de la circulation automobile**
 - ◆ La majorité des déplacements domicile-travail est effectuée en voiture individuelle
- **Accidentologie élevée**
- **Stationnement difficile et coûteux**
 - ◆ Parking publics éloignés du lieu de travail
 - ◆ Places de parking des entreprises limitées en nombre
- **Intensification de la mobilité des salariés**
 - ◆ Augmentation de l'activité des femmes
 - ◆ Externalisation des lieux de résidence en dehors des villes
 - ◆ Concentration des emplois dans les zones urbaines
- **Transports collectifs inadaptés ou insuffisants en périphérie**
- **Dégradation de l'environnement**
 - ◆ Effet de serre
 - ◆ Pollution atmosphérique
 - ◆ Nuisances sonores
 - ◆ Diminution des ressources énergétiques
- **Pouvoirs publics, entreprises et individus de + en + sensibilisés**
 - ◆ Cadre législatif et réglementaire (Loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie, ...)
 - ◆ Volonté commune de préserver l'environnement



Un Plan de Déplacements ou Plan de Mobilité est un plan d'actions destiné à apporter des solutions concrètes aux problématiques de l'entreprise en matière de transport et en particulier de limiter l'utilisation du véhicule individuel.

Ces problématiques sont diverses et peuvent se combiner, en voici une liste significative mais non exhaustive :

- Problèmes de déplacements domicile-travail des collaborateurs : transports en commun insuffisants ou trop éloignés, risques d'accidents ...
- Difficultés d'accès au site pour les visiteurs, clients, collaborateurs, fournisseurs
- Manque de places de stationnement
- Délocalisation ou déménagement
- Anticipation du durcissement des lois en faveur de l'environnement
- Inscription dans une démarche de développement durable
- Obtention de la certification ISO 14001 avec le transport axe de la politique environnementale de l'entreprise
- Respect de la législation et incitation des collaborateurs à utiliser des modes de transports alternatifs
- Amélioration de la qualité du service (visiteurs, clients)

- ⇒ Amélioration du climat social en développant un sentiment d'appartenance autour d'un projet fédérateur
- ⇒ Recrutement facilité / Limitation du turn over
- ⇒ Réduction des besoins en stationnement et des dépenses - moins de surface affectée au stationnement - baisse des coûts
- ⇒ Amélioration de l'accès au site et de la fluidité autour du site
- ⇒ Rationalisation des déplacements
- ⇒ Meilleure image / Développement d'une réputation d'entreprise citoyenne
- ⇒ Amélioration des conditions d'accueil des visiteurs et des clients et ainsi accroissement des résultats commerciaux
- ⇒ Augmentation de la productivité
- ⇒ Diminution du taux d'absentéisme / meilleure ponctualité
- ⇒ Négociation d'une baisse sur le versement transport et sur la majoration forfaitaire accident du trajet



Les avantages du P.D.E Pour les collaborateurs

- ⇒ Amélioration des déplacements et réduction des frais
- ⇒ Amélioration de la sécurité, réduction de la fatigue et du stress en utilisant moins le véhicule
- ⇒ Amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail
- ⇒ Contribution à l'environnement par la limitation de la voiture individuelle



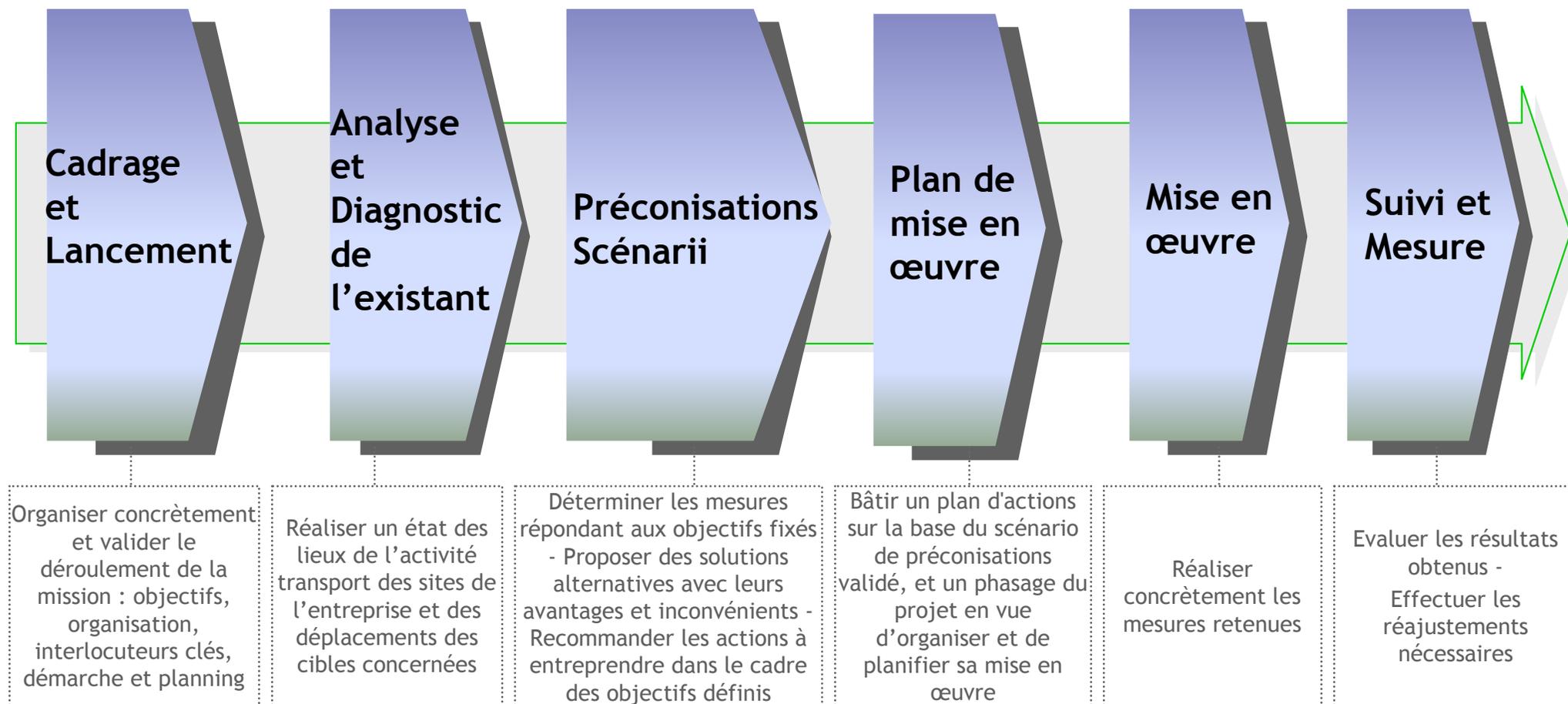
Les avantages du P.D.E

Pour la collectivité

- ⇒ Réduction de la congestion routière
- ⇒ Diminution de la pollution
- ⇒ Baisse de la consommation d'énergie
- ⇒ Réduction des nuisances sonores
- ⇒ Amélioration de la sécurité routière
- ⇒ Diminution de la dégradation de l'environnement

Mise en œuvre d'un P.D.E

Démarche globale du projet



Communication / Mobilisation

Phase transversale destinée à définir une stratégie de communication sur la base des facteurs d'adhésion et de résistance identifiés et planifier une communication pour chaque étape du projet

- S'appuyer sur une stratégie, se fixer des objectifs réalistes, expliciter les enjeux et la valeur ajoutée pour chacune des cibles concernées
- Impliquer la Direction Générale
- Mobiliser les directions concernées et favoriser leur appropriation du projet
- Désigner un pilote pour coordonner la démarche en interne
- Mettre en place une organisation pour garantir la pérennité du plan
- Remporter l'adhésion de chacun des acteurs à tous les niveaux du projet
- Mesurer l'impact sur l'organisation et intégrer l'accompagnement au changement: information, sensibilisation et formation, en s'appuyant sur le management
- Manifester toutes les qualités de la conduite de projet
- Voir grand mais avancer par étapes successives et maîtrisées